

L'épidémie de décès liés aux opiacés requiert une réponse au niveau pancanadien

Thomas Piggott and Jia Hu

Toronto Star – April 30 2016

Les décès liés aux opiacés ont atteint un niveau critique au Canada. À la suite de plus de 200 décès récents associés au fentanyl, un opiacé de synthèse, le directeur de santé publique de la Colombie-Britannique a déclaré pour la première fois un état d'urgence en santé publique dans cette province. En Alberta, les décès en lien avec le fentanyl ont augmenté de 4500 fois au cours des cinq dernières années. En Ontario, chez les jeunes adultes, un décès sur huit peut être attribué aux opiacés. L'épidémie des opiacés fait des ravages à travers le pays et touche des gens de tous les milieux: les jeunes et les aînés, les riches et les moins fortunés. Personne n'est à l'abri. Jusqu'à maintenant, certaines provinces canadiennes ont agi de manière indépendante pour tenter d'enrayer ce fléau, mais le nombre de décès continue d'augmenter. Une réponse immédiate au niveau pancanadien est nécessaire. L'année à venir sera une année clé pour la santé publique et le système de santé au Canada. Le gouvernement fédéral, chapeauté par la Ministre de la santé et médecin Jane Philpott est en train de négocier un nouvel accord portant sur la santé avec les provinces. Cet accord est important, car il définit le montant des prestations que les provinces et territoires recevront de la part du gouvernement fédéral afin de financer les programmes de santé provinciaux. Ce financement permet à Ottawa d'influencer les priorités et de cibler des besoins de santé précis. Ce nouvel accord portant sur la santé est attendu depuis longtemps et aura certainement un impact sur le futur du système de santé canadien. Le Premier ministre Justin Trudeau, dans sa lettre au ministre Philpott, a expressément demandé que le nouvel accord «rende les soins de santé en lien avec la santé mentale plus accessibles aux Canadiens qui en ont besoin». La reconnaissance de l'importance de s'attaquer aux dépendances est un aspect central du dialogue visant à améliorer les soins de santé mentale au Canada. Les dépendances doivent être vues comme une problématique de santé mentale, plutôt qu'une faiblesse de caractère, un crime ou un blâme.

Que pouvons-nous attendre de ce nouvel accord? Premièrement, des initiatives de réduction des méfaits doivent recevoir plus de soutien financier. Le gouvernement fédéral a ravivé des initiatives de réduction des méfaits telles que les services d'injection supervisée, et Santé Canada a récemment annoncé que la Naloxone, un antidote aux opiacés, serait rendue disponible sans prescription dans les pharmacies. Ces deux stratégies doivent être largement accessibles à travers le Canada. Deuxièmement, le

gouvernement fédéral devrait s'assurer que les particuliers reçoivent des traitements efficaces dans des délais raisonnables. Cela signifie non seulement un meilleur accès à la thérapie et au counseling, mais aussi aux thérapies de substitution par la méthadone et la buprénorphine. Ces médicaments aident les gens aux prises avec des problèmes de consommation à avoir une vie plus stable, ce qui leur permet d'améliorer leur fonctionnement en société et possiblement de guérir de leur dépendance. L'accès à ces traitements devrait être offert aux gens souffrant de dépendance et de problèmes de consommation à chaque fois qu'ils consultent un service de santé, que ce soit leur médecin de famille ou quand ils arrivent à l'urgence suite à une surdose. Le nouvel accord portant sur la santé doit aussi s'attaquer aux causes des dépendances. La communauté médicale est en partie responsable de la crise liée aux opiacés: la prescription inappropriée des opiacés chez les personnes atteintes de douleurs chroniques est une cause connue de l'augmentation du nombre de personnes souffrant de dépendances. Puisqu'ils sont en partie responsables de cette problématique, les médecins devraient aussi contribuer à trouver une solution. La communauté médicale devrait mettre l'accent sur l'amélioration des lignes directrices concernant la prescription d'opiacés et des corridors de soins pour traiter les gens souffrant de douleur chronique. Une augmentation du financement pour des méthodes de soulagement de la douleur non pharmaceutiques ou qui ne sont pas basées sur les opiacés, ainsi que l'amélioration de l'accès à des soins spécialisés, permettraient d'intervenir avant même que les personnes ne développent une dépendance. Finalement, ces nouveaux services devraient être basés sur des données probantes venant de la recherche. Présentement, il est difficile de faire une comparaison du nombre de décès liés aux opiacés dans les différentes provinces, car les coroners provinciaux utilisent des manières distinctes pour colliger leurs données. Le gouvernement fédéral devrait favoriser une méthode standardisée pour la collecte de données et de la recherche pouvant guider les actions en santé publique. Ultiment, le nouvel accord de santé doit prioriser une approche radicale en lien avec la santé mentale et la dépendance afin de s'attaquer à la hausse des décès liés aux opiacés au Canada. Cette approche doit être fondée sur la réduction des méfaits et le traitement des dépendances, tout en visant les facteurs en amont qui causent et perpétuent les dépendances. Dans le contexte actuel où le gouvernement fédéral tente de travailler avec les provinces pour négocier un nouvel accord en santé, les dépendances doivent être une priorité.